

Généralités

La sortie du patient sous morphine se fera avec :

I- Ordonnance :

Prescription maximum pour 7 jours

Doit comporter :

- date prescription + signature + tampon nominatif
- identité du patient + âge + poids
- identification du médicament :
 - . Nom
 - . Forme pharmaceutique
 - . Dosage écrit en toute lettre
 - . Posologie
 - . Nombre d'unités délivrées
 - . Horaire d'administration

II- Lettre pour le médecin traitant (annexe A)

III- Formulaire conseils à remettre au patient (annexe B)

IV- Arrêt de travail en fonction de la pathologie et du degré de vigilance recuis